



Conférence sur les perspectives salariales

Mardi 6 juillet 2021

Déclaration CFDT

Madame la Ministre,

Personne n'ignore dans quel contexte se tient cette conférence sur les perspectives salariales. Comme en 2020, nous sommes toujours dans une période de crise inédite, avec des désaccords salariaux qui s'enchaînent depuis 2017 malgré des mesures catégorielles dont nous ne nions ni l'ampleur ni l'intérêt, ni les faiblesses.

Les attentes aujourd'hui sont donc fortes. Nous vous en avons fait part dans le cadre des travaux préparatoires, en vous rencontrant mais aussi en vous écrivant nos revendications.

Dans ce que vous annoncez, nous ne pouvons que regretter une fois de plus, l'absence de mesures générales, même celle qui aurait bénéficié aux rémunérations les plus faibles (comme l'ajout de points d'indice) ou celle qui aurait facilité l'accès aux soins de toutes et tous (comme la généralisation aux agents des trois versants du socle de quinze euros de participation forfaitaire à la complémentaire Santé).

Vous faites donc le choix de mesures ciblées, et, sans préjudice de l'analyse que nous pourrions produire dans les prochains jours, la CFDT reconnaît que les travaux préparatoires n'auront pas été inutiles puisqu'ils nous permettent de retrouver au moins nos priorités : bas salaires, égalité professionnelle, et formation.

Nous dénonçons depuis longtemps le manque de reconnaissance de la part des employeurs publics envers l'ensemble des agent.es, au travers du gel de la valeur du point, des premiers indices de rémunération inférieurs au Smic pendant 15 mois, du maintien du jour de carence, des réformes incessantes et déstabilisatrices.

Alors, aujourd'hui nous pouvons dire que oui, l'ensemble des mesures que vous annoncez pour les agents de catégorie C sont importantes, et même inédites. La CFDT pense notamment aux 75 % d'agents de la FPT qui vont bénéficier de l'ensemble de ces mesures, eux qui sont à l'écart de la presque totalité des mesures annoncées depuis le début du quinquennat, avec les conséquences de l'on connaît : baisse des rémunérations en euros constants et tassement des grilles. La seule mesure dont ils ont bénéficié, c'est PPCR mais dont l'intérêt a été plus que limité par le gel de la valeur du point. La CFDT regrette que ces

mesures sur la grille du C ne soient pas complétées d'un relèvement des niveaux de recrutement en B et A pour une meilleure reconnaissance des niveaux de formation exigés.

Le relèvement tant attendu du minimum de traitement de la Fonction publique que revendique depuis plusieurs années la CFDT va concerner des contractuels et des agents de catégorie C stagiaires. Il n'est donc pas que symbolique. Il n'était vraiment plus acceptable que des employeurs publics refusent de mettre les minimums de rémunérations de la Fonction publique au niveau du SMIC !

On retrouve également des réponses à nos revendications sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, des réponses sur la nécessité de faire converger les différents ministères sur les politiques indemnitaires et ratios de promotions, des réponses à nos revendications sur la formation pour les lauréats des concours internes. Nous tenons tout de même à rappeler que la reconnaissance du tutorat d'apprentis ne doit pas se limiter à l'attribution d'une prime mais doit aussi être pris en compte dans les déroulements de carrière et dans la charge de travail des tuteurs mais aussi des collectifs de travail dans lesquels ils exercent.

Sur l'autre partie de vos annonces, Madame la Ministre, il me revient la conclusion de notre intervention il y a un an. Je cite : « il nous semble plus que jamais indispensable de dépasser l'organisation de rendez-vous salariaux de quelques heures pour ouvrir la possibilité de négociations d'ampleur pour construire des perspectives à la hauteur des attentes des agents ».

Le chantier que vous annoncez à partir de cet automne répond en partie à cette alerte. Observatoire des inégalités salariales, carrières, composantes des rémunérations, parcours et rémunérations des contractuels, ... La CFDT répondra présente, y portera ses revendications dans l'intérêt des agents. Mais la CFDT veillera aussi à ce que ce chantier ne se limite pas au bilan, mais permette bien de déboucher sur les négociations que nous appelons de nos vœux. Il en va aussi de l'attractivité de la Fonction publique.

Nous regarderons donc avec attention l'ensemble des mesures que vous annoncerez et nous suivrons leur mise en œuvre avec exigence.